VIVRE À ANGERS

AVRIL 2017 / N°407

www.angers.fr

Belle par nature

Angers

JEAN-PATRICE CAMPION

La 2e édition des Journées maliennes a connu un nouveau succès. Du 15 au 18 mars, les Angevins étaient invités à découvrir la culture malienne, dans le cadre du partenariat qui unit Angers et Bamako depuis 1974. Au programme notamment : un après-midi sport pour les jeunes, les spectacles d'Assetou Diabaté et de Fatoumata Diawara et, pour conclure, un temps fort avec défilé de mode *(photo)*, rencontre littéraire, marché artisanal, buffet traditionnel et concerts aux greniers Saint-Jean.

JEAN-PATRICE CAMPION

Les championnats de France de canoë-kayak de fond et de paracanoë ont réuni près d'un millier de bateaux et un large public, les 25 et 26 mars, sur le plan d'eau du lac de Maine. Un joli spectacle concocté par l'ESACK, l'entente entre les clubs d'Angers et d'Écouflant et ses 200 bénévoles. Des Angevins ont brillé ce week-end : Jean-Yves Lemasson a remporté le titre en K1 vétérans 5 et l'équipage Guyot, Thélier, Le Meignen, Delaporte (également 2e du K1 junior) a accroché l'argent en K4 juniors. À noter aussi la performance de Cindy Moreau (Bouchemaine) qui réalise le doublé en remportant les courses K2 avec Manon Delneste et K3 en paracanoë.

SOMMAIRE

04 | Focus
La nature est au cœur de la ville

06 | Actu
- Un budget rigoureux et ambitieux | 06
- Élections, comment voter | 08
- Formations Google à Angers | 09
- L'hommage d'Angers à Raymond Kopa | 10
- En mai, Angers fête l'Europe | 12
- Une ferme solaire aux Ponts-de-Cé | 13
- Yorino accompagne les autistes et leur famille | 14
- Cours Saint-Laud poursuit son développement | 15
- Tramway : les travaux de la ligne B commenceront en 2018 | 16

18 | Le point Métropole
Un Projet agricole pour le territoire

PHILIPPE NOISETTE

22 | Quartiers
- Trois parcours sport, santé et bien-être pour découvrir le quartier | 22
- Bonne pêche à l'étang Saint-Nicolas | 23
- L'Asie dans l'objectif de Thérèse Bodet | 24
- Des travaux de voirie pour mieux circuler | 25

26 | Communes
- Unique en France, le château à motte a rouvert ses portes | 26
- Un éco-label pour le lycée du Fresne | 26
- Dans l'objectif des deux photographes | 27
- Soulaire-et-Bourg - Le village aux deux églises | 28

29 | À l'affiche
L'année de la rose à Terra Botanica

30 | Tribunes

31 | Histoire
Le premier conservatoire

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, Benoît Chanteloup, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet (archives). **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/ Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2017. **ISSN :**1772-8347.

ÉDITO

Des échéances capitales

PHILIPPE NOISETTE

Au cours des prochaines semaines, les Angevins comme tous les Français seront appelés aux urnes. Tout d'abord les 23 avril et 7 mai, pour élire un nouveau président de la République ; ensuite les 11 et 18 juin, afin de donner à l'Assemblée nationale une nouvelle représentation.

Ces deux échéances sont capitales pour l'avenir de notre pays.

Dans une conjoncture difficile et incertaine, le nouveau Président aura la lourde tâche de tracer la route que nous suivrons pour les cinq années à venir. Le parlement, lui, devra accompagner ce projet, l'enrichir quand cela sera nécessaire, l'amender quand il le jugera utile, le rejeter quand il ira à l'encontre des intérêts de la France et des Français.

Aujourd'hui, nous sommes face à des enjeux et à des défis auxquels nous n'avons peut-être jamais été confrontés au cours de notre histoire récente.

Je veux parler des questions cruciales de l'emploi et de la maîtrise des déficits publics, de la croissance actuellement en panne, de notre politique européenne qui doit être renforcée, du fondamentalisme religieux qui menace notre démocratie, des mesures indispensables qu'il faut prendre pour préserver notre environnement…

Ces enjeux, ces défis ont bien évidemment un horizon national et international mais ils ont aussi un intérêt local puisque nombre d'entre eux concernent notre vie quotidienne. C'est ma préoccupation première et celle de toute l'équipe municipale.

Jusqu'à présent, le débat qui s'est installé dans la campagne présidentielle n'est pas à la hauteur des rendez-vous à venir. Mais aux préoccupations et aux attentes qui sont les vôtres, aux doutes et à la défiance que vous manifestez parfois, la meilleure des réponses consiste à aller voter.

C'est le moyen le plus sûr d'exprimer votre point de vue, de proclamer votre adhésion à un projet mais aussi de dire clairement votre opposition à des candidats dont on sait que les prises de position, quel que soit leur positionnement sur l'échiquier politique, sont néfastes pour la France et les Français.

Le vote est un devoir civique. Aujourd'hui et plus que jamais, il est le meilleur moyen de prendre en main son avenir.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Jardin du Mail.

La nature est au cœur de la ville

Angers vient à nouveau d'être saluée pour la qualité de son patrimoine naturel. Considérée comme ville la plus verte de France, elle renouvelle sans cesse son offre végétale pour améliorer la qualité de vie des Angevins.

Depuis la mi-mars, la place du Ralliement a revêtu ses habits de printemps. Plantes bisannuelles (pensées, giroflées, pâquerettes, primevères, narcisses…) et arbres de structure occupent l'espace sur plus de 220 m². Ce décor végétal imaginé par la Ville sera agrémenté début mai par le travail des étudiants d'Agrocampus-Ouest à l'occasion du festival Cinémas d'Afrique, avant de laisser place à l'installation d'été du concours Jardins d'expression. Fleurissement et valorisation des talents locaux sont des marques de fabrique d'Angers en matière de végétal. Une démarche saluée par la labellisation Fleur d'or et la première place au palmarès des villes les plus vertes de l'Union nationale des entreprises du paysage *(lire ci-contre)*. Autant de distinctions prestigieuses qui confirment la place prépondérante que la nature occupe à Angers. *"La ville a su se distinguer grâce à sa multitude de parcs, jardins et squares de proximité, ses plaines de jeux au cœur des quartiers, les espaces verts associés à la voirie ou encore les nombreux jardins d'écoles et familiaux"*, se félicite Isabelle Le Manio, adjointe à l'Environnement et aux espaces verts. Sans oublier les deux grands poumons verts que sont au nord l'île Saint-Aubin (620 hectares) et à l'ouest les parcs Saint-Nicolas, Balzac et du Lac-de-Maine (400 hectares).

Continuer à végétaliser la ville

Cette identité végétale va se renforcer dans les mois et les années qui viennent avec le démarrage, à partir de novembre, du vaste plan de végétalisation amorcé l'été dernier par le réaménagement de la promenade du Bout-du-Monde. *"L'idée est de créer un cheminement vert partant de l'avenue Jeanne-d'Arc, à laquelle nous allons redonner son lustre d'antan, pour rejoindre le château. Sur l'avenue, les travaux de terrassement commenceront dès cet été, suivront les plantations à l'automne pour finir avec la voirie début 2018,* détaille l'adjointe. *La végétalisation de la ville permettra aussi d'embellir des sites trop minéralisés comme les places Lorraine et du Ralliement ou encore la rue d'Alsace, au moyen d'aménagements originaux, pérennes ou temporaires, voire événementiels. Toujours en associant les Angevins, très friands d'agriculture urbaine. Plus généralement, dans chaque projet structurant, la nature est au cœur des préoccupations municipales. Je pense notamment à Cœur de Maine, le grand programme de réaménagement des berges, et aux rénovations urbaines des quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir."* ■

www.angers.fr

Le patrimoine vert à l'honneur

86/100. C'est le score obtenu par Angers au palmarès des villes les plus vertes de France de l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep). Trois ans après, c'est à nouveau sur la première marche du podium que la cité des ducs s'installe devant Nantes et Strasbourg. Parmi les critères retenus : son investissement dans le développement et l'entretien de son patrimoine végétal, son exemplarité en matière de préservation de la biodiversité et la qualité du patrimoine vert accessible au public. En effet, chaque Angevin peut bénéficier d'un espace vert à moins de 500 mètres et dix minutes à pied de son domicile. Depuis début mars, Angers est également labellisée "Fleur d'or" par le Comité national des villes et villages fleuris (CNVVF). Déjà titulaire de "4 fleurs" depuis 1984 pour l'excellence de son fleurissement, la ville accède pour la première fois à la plus haute distinction, réservée à seulement neuf villes en France. L'occasion de saluer la cohérence des aménagements paysagers et leur gestion ainsi que les actions menées pour développer un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Parc de l'Arboretum.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les jardins familiaux de la Haloperie, à Belle-Beille.

L'agriculture urbaine se développe

Les citadins sont de plus en plus séduits par le jardinage urbain sous toutes ses formes : fleurissement, loisir, production maraîchère… Faire son potager est en effet possible dans les jardins familiaux – ex-jardins ouvriers – qui comptent près d'un millier de parcelles réparties sur le territoire de la ville et en périphérie. Les jardins partagés situés en pied d'immeuble ou dans les espaces verts complètent l'offre avec, pour ces derniers, une forte dimension sociale en matière de convivialité et de lien autour de cette appropriation de l'espace public. Côté fleurissement, la mairie souhaite là aussi associer les Angevins dans l'amélioration de leur cadre de vie. Le succès des mini-jardins, installés par la Ville et cultivés par les riverains en pied de façade, en est une illustration. *"Nous souhaitons intensifier la mise à disposition de terrains dans les quartiers,* explique Isabelle Le Manio, adjointe à l'Environnement. *Après les jardins de la Chouanière au Lac-de-Maine cette année, nous étudions la réhabilitation du jardin de la Roseraie avec de nouveaux espaces végétalisés qui seraient entretenus par les habitants. Une expérimentation va également être menée dans le secteur des Mortiers, aux Justices, où un city-stade, un terrain de pétanque, des jeux pour enfants et des parcelles à cultiver seront proposés très prochainement au sein d'un espace récréatif."* ■

EN CHIFFRES

100 m²
La superficie par habitant d'espaces paysagers que compte la ville.

295
mini-jardins installés par la Ville en pied de façade depuis 2011. Dont 97 créés pour la seule année 2016.

3,5%
La part du budget communal allouée au développement d'espaces paysagers en ville. Soit 67 euros par an et par habitant, 44 % de plus que la moyenne nationale.

20 km
de promenade naturelle en cœur de ville grâce aux liaisons piétonnes entre les parcs Saint-Nicolas, Balzac et du Lac-de-Maine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un concours pour embellir la ville

Le concours "Fleurissons Angers" récompense la décoration végétale des fenêtres, balcons, terrasses, vitrines, abords d'immeubles, jardins et cours, et même vitrines et devantures de magasins… Les Angevins souhaitant participer à l'embellissement de leur ville sont invités à réaliser un aménagement fleuri visible depuis l'espace public. Neuf catégories sont proposées pour permettre au plus grand nombre de concourir, à titre individuel ou collectif. Bulletin d'inscription à retirer à l'hôtel de ville, dans les mairies et maisons de quartier ou à télécharger sur www.angers.fr. Date limite des candidatures le 15 juin.

Un budget rigoureux et a

Le budget primitif 2017 a été voté au conseil municipal du 27 mars. Un exercice marqué notamment par un niveau d'investissement raisonné (61,8 millions d'euros) permettant de mettre en œuvre les grands projets structurants du mandat : Cœur de Maine, rénovation du centre de congrès, parc des sports de la Baumette, nouvelle patinoire, tribune Colombier du stade Raymond-Kopa, maison de quartier du Lac-de-Maine, végétalisation, ZAC Capucins et Verneau… Autre pilier de la stratégie financière engagée par la Ville : la maîtrise de l'épargne qui repart à la hausse. L'autofinancement brut augmente en effet de 30 % et l'autofinancement net (7,2 millions d'euros) est multiplié par deux, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité (-0,2%) et un recours limité à l'emprunt. Le tout sans augmenter les taux d'imposition.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS (en millions d'euros)

THIERRY BONNET

Parc des sports de la Baumette (5,16)

GRETHER-PHYTOLAB

Cœur de Maine, secteur Centre-ville/Maine (6,13)

LIONEL VIÉ ARCHITECTE

Nouvelle maison de quartier du Lac-de-Maine (3,37)

FREDERIC ROLLAND & ASSOCES
KLAP ARCHITECTURE

Centre de congrès (1,79)

THIERRY BONNET

Tribune Colombier (4)

CHABANNE ET PARTENAIRES

Nouvelle patinoire (4,5)

THIERRY BONNET

ZAC Capucins (3)

JEAN-PATRICE CAMPION

ZAC Verneau (1)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Plan Urgence-Voirie et plan Places (7,35)

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Végétalisation (2,13)

mbitieux

LES 7 GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

0%
Pas d'augmentation des taux d'imposition.

61,8
millions d'euros d'investissements en 2017.
Soit une hausse de 7 millions d'euros par rapport à 2016.

203
millions d'euros inscrits au budget de fonctionnement.

-0,2 %
la baisse des dépenses de fonctionnement.

25
millions d'euros, le montant du nouvel emprunt d'équilibre contracté en 2017.

-1,9
million d'euros, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

+30 %
l'augmentation de l'autofinancement brut.
L'autofinancement net est multiplié par 2
(7,2 millions d'euros contre 3,6 en 2016).

SUBVENTIONS

42
millions d'euros

-0,6 %
par rapport à 2016

SOLIDARITÉS
ÉDUCATION-ENFANCE,
CITOYENNETÉ,
VIE DES QUARTIERS

+3 %

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Emmanuel Capus
adjoint aux Finances

Comment définiriez-vous le budget voté le 27 mars ?
Il s'inscrit dans la continuité de la stratégie financière que nous développons depuis trois ans, toujours sans aucune augmentation des taux d'imposition. C'est un budget ambitieux par son niveau d'investissement, sain en raison d'une dette limitée, et rigoureux pour ce qui concerne la maîtrise des dépenses. À ce sujet, nos efforts sur les frais de gestion se poursuivent cette année avec une baisse des dépenses de fonctionnement de 0,2 %, ce qui permet de dégager des économies, sans pour autant rogner la qualité des services proposés aux Angevins. Nous avons aussi réussi à enrayer la chute de l'épargne qui était une de nos principales inquiétudes à notre arrivée en 2014.

Pourquoi l'investissement est-il en nette progression ?
2017 et 2018 seront les années charnières en matière d'investissement. Les Angevins vont voir le fruit de notre travail et de notre bonne gestion. Les grands projets structurants du mandat vont en effet sortir de terre. Je pense au parc des sports de la Baumette, à Cœur de Maine, la nouvelle patinoire, la tribune Colombier du stade Raymond-Kopa, la rénovation du centre de congrès, la maison de quartier du Lac-de-Maine, la végétalisation du cœur de ville, le plan Urgence-voirie ou encore les ZAC Capucins et Verneau. Pour une ville, investir, c'est se tourner vers l'avenir, se donner les moyens de se développer.

"Investir, c'est se tourner vers l'avenir."

Qu'en est-il de la dette ?
Je le répète, le budget est sain car nous avons une gestion maîtrisée et réfléchie de notre dette. Afin de profiter de taux exceptionnellement bas, nous allons recourir à un emprunt d'équilibre à hauteur de 25 millions d'euros, sans que cela nous mette en difficulté. Notre objectif est que notre endettement reste en dessous de la moyenne nationale des villes de notre taille. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les 83 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h.

Élections, comment voter

91 000 électeurs angevins sont appelés aux urnes ce printemps : les 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle et les 11 et 18 juin pour les législatives. Mode d'emploi.

L'élection présidentielle approche. Les 83 bureaux de vote répartis dans la ville seront ouverts de 8 h à 19 h le dimanche 23 avril pour le premier tour et le dimanche 7 mai pour le second. Aucun changement de site n'est à signaler depuis le dernier scrutin, les régionales de décembre 2015. Pour voter, il faut se munir obligatoirement d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo. La nouvelle carte électorale que les Angevins viennent de recevoir à leur domicile est facultative mais il est recommandé de la présenter afin de faciliter le vote. À noter que les personnes souhaitant participer au dépouillement des bulletins sont invitées à se signaler directement auprès du président de bureau de vote.

Procuration et transport pour les personnes à mobilité réduite

Pour les électeurs ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite…), la Ville organise un transport gratuit du domicile vers le bureau de vote. Les réservations sont à effectuer auprès de la société VAD Transport au 02 51 71 64 77, jusqu'au 21 avril pour le 1er tour et au 6 mai pour le second. Pour tout autre empêchement ou absence le jour du vote (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé…), la procuration est possible. Pour cela, il suffit de se rendre en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie de son lieu de domicile ou de travail, y présenter un justificatif d'identité et remplir un formulaire indiquant l'identité de la personne mandatée qui doit être également inscrite sur la liste électorale d'Angers. Cette démarche est à effectuer le plus tôt possible pour que la procuration puisse être transmise à temps à la mairie. À savoir : il est possible de pré-remplir le formulaire sur internet (renseigner "vote par procuration" sur www.service-public.fr) et de l'imprimer. Cela facilite la démarche mais ne se substitue pas au déplacement. ■

Renseignements : 02 41 05 40 00, www.angers.fr/elections

EN BREF

IMAGINE ANGERS

Sept sites angevins font l'objet de l'appel à projets urbains innovants "Imagine Angers" lancé par la Ville à destination des investisseurs, promoteurs, constructeurs, architectes… Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 mai pour déposer leur proposition dans la boîte à idées du site www.imagine.angers.fr.

INFOS RETRAITE

Permanences gratuites du CCAS pour les retraités le vendredi matin, à 10 h, à l'espace Welcome. Les loisirs et sorties à partager le 14 avril. Les activités et animations (loisirs, santé, associations…) le 5 mai. Information sur le bénévolat le 12 mai. Et visite de la résidence de l'Arceau le 17 mai. Pour rappel, la Fête de printemps du CCAS se tiendra aux greniers Saint-Jean le 19 avril et salle Claude-Chabrol le 20 avril. Renseignements au 02 41 23 13 31.

MARDIS DE LA SANTÉ

Conférence du CHU à l'institut municipal le 9 mai sur le thème "Comment prévenir les accidents musculaires et tendineux liés au sport ?", par le docteur Antoine Bruneau. De 18 h 30 à 20 h. Gratuit, dans la limite des places disponibles.

TROC AU J

Le J'Troc est une boîte à troc qui permet aux jeunes Angevins de donner, recevoir, emprunter ou échanger gratuitement des livres, CD, DVD, vinyles, jeux vidéo ou petits objets de décoration. Renseignements au J, Angers connectée Jeunesse, 12 place Imbach. www.angers.fr/jeunes

UZIK

Formations Google à Angers

Grande première en France, une quinzaine de coachs Google inaugurent les 12 et 13 mai à Angers la tournée du géant américain en province. Objectif : proposer des formations au numérique. La journée du vendredi sera davantage orientée vers les professionnels, celle du samedi s'adressera au grand public. Gratuits et sans inscription, les ateliers et conférences pemettront de montrer les possibilités du digital. Développer la visibilité de son site internet, son blog ou son CV en ligne ; apprendre à coder ; naviguer en sécurité sur le web… sont quelques exemples des questions qui seront abordées. Les visiteurs pourront également découvrir, explorer et manipuler les dernières innovations et recevoir des conseils plus individualisés, notamment en matière d'insertion professionnelle. Avec ce temps fort inédit, Angers se place à nouveau à la pointe du numérique, avant d'accueillir le World Electronics Forum, le plus grand rendez-vous des décideurs de l'électronique mondiale, du 21 au 28 octobre. ■

"Google avec Angers", Le Quai, le 12 mai de 9 h à 19 h, et le 13 mai, de 10 h à 18 h. g.co/moteurdereussites

LE CHIFFRE

150

défibrillateurs automatiques externes (DAE) minimum installés dans la ville : équipements publics, rues, centres commerciaux, stades et salles de sports, stations de tramway… Objectif : réduire les risques liés aux accidents cardiaques. Une démarche dans laquelle la Ville est investie de longue date à travers la signature du plan national nutrition santé, la coordination du Parcours du cœur chaque année, des actions de promotion et de sensibilisation auprès des enfants, l'aide à la pratique sportive…
Angers vient par ailleurs de recevoir trois cœurs, la plus haute distinction du label "Ma ville a du cœur".
L'implantation des DAE est à consulter sur www.angers.fr

Huit logements pour les seniors dans la résidence Fulton

THIERRY BONNET

Située à l'angle des rues Votier et Poilane, la résidence Fulton, inaugurée le 13 mars, propose sur trois étages huit logements entièrement adaptés aux seniors sur un total de vingt-sept appartements. "*Le vieillissement de la population est une question de société à laquelle Angers Loire Habitat n'échappe pas,* explique Roch Brancour, son président, également adjoint à l'Urbanisme. *Nous devons apporter des réponses adaptées afin de faciliter le maintien à domicile.*"
Parmi les équipements proposés : ouverture automatique d'une porte coulissante pour accéder à l'immeuble, hall d'entrée au niveau de la chaussée, interphones vidéo compatibles avec la boucle audio, enjoliveurs et prises de courant contrastés, barres de maintien et pare-douches… Conformément à la convention signée entre le bailleur, la Ville et le CCAS, 54 logements neufs pour seniors seront livrés d'ici à 2018 et 250 rénovés dans les trois ans. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

L'HOMMAGE D'ANGERS À RAYMOND KOPA

Plus que la victoire du SCO contre Guingamp (3-0), on retiendra de ce samedi 18 mars l'hommage des tribunes et des joueurs à Raymond Kopa, décédé le 3 mars à l'âge de 85 ans. Celui qui fut un des plus grands joueurs de football de la planète avait signé son premier contrat professionnel à Angers en 1949, avant de faire les beaux jours de Reims, du Real Madrid et de l'équipe de France, et de recevoir le fameux "Ballon d'or" en 1958. En accord avec la famille, la Ville d'Angers a décidé à l'unanimité du conseil municipal de rebaptiser le stade Jean-Bouin en stade Raymond-Kopa. Une manière d'honorer la mémoire de ce grand champion en associant son nom de façon pérenne au territoire angevin qu'il a contribué à faire rayonner et auquel il était très attaché. Précision: seul le stade prend le nom du footballeur, le reste du complexe sportif (piscine et salle) garde la dénomination Jean-Bouin.

EN BREF

PROPRETÉ
Stéphane Pabritz, adjoint à la Propreté, accueille les Angevins lors de permanences au kiosque de la place du Ralliement les 12 avril (de 14 h à 18 h) et 17 mai (de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h).

ANIMATIONS PISCINES
Les 5 piscines de la ville (Roseraie, Belle-Beille, Monplaisir, Jean-Bouin et Aquavita) proposent des animations pendant les vacances scolaires. Programme détaillé sur www.angers.fr

ANGERS SWIM RUN
Discipline sportive en équipe alternant course à pied (trail) et natation dans une même tenue, le Swimrun est à découvrir le dimanche 23 avril au lac de Maine. Renseignements et inscriptions : www.anjouswimrun.fr

FAMILLE DE VACANCES
Le Secours catholique recherche des familles acceptant d'accueillir un enfant de 6 à 10 ans pendant les vacances d'été. Contacts : 02 41 88 85 65, maineetloire@secours-catholique.org

PRINTEMPS DES ORGUES
Francesco Cera et le Neapolis en concert le 25 avril à la cathédrale (20 h) puis à la collégiale Saint-Martin (21 h 30). Et finale du grand prix d'orgue le dimanche 14 mai à la cathédrale (15 h). www.printempsdesorgues.fr

SPORT'S WAY
Découverte de sports émergents (foot américain, quidditch, kin-ball, softball, disc-golf, ultimate et hockey sur gazon), le 29 avril, de 10 h à 18 h, au lac de Maine, au profit des Restos du cœur. Sport's way sur Facebook.

Le point sur nos engagements

Faciliter la réussite éducative des jeunes

THIERRY BONNET

Ahmed el Bahri adjoint aux Écoles et à l'éducation

"Accompagner les jeunes Angevins dans leur parcours de vie et notamment leur cursus scolaire est une priorité pour la municipalité. Cela passe bien évidemment par l'entretien et l'équipement des écoles dont nous avons la charge mais pas uniquement. En présence de difficultés, la Ville, via le programme de réussite éducative, propose un soutien scolaire, social, culturel et sanitaire aux enfants et à leurs parents. Le dispositif est en vigueur dans les quartiers prioritaires et mobilise une équipe de professionnels autour des fragilités du jeune. Cet accompagnement sur mesure, c'est aussi ce que nous voulons mettre en place à grande échelle à Monplaisir avec l'Éducation nationale, le Département et la Région. Un protocole d'accord entre les collectivités vient d'être signé. C'est une première à Angers.
La rénovation urbaine va permettre de requalifier les équipements d'enseignement vieillissants et mal adaptés. Avec quatre écoles en limite de saturation, dont deux en réseau d'éducation prioritaire, le collège Jean-Lurçat en diminution d'effectifs, et le lycée Emmanuel-Mounier qui propose une offre de formation de qualité dont très peu d'enfants du quartier bénéficient, de nombreuses ruptures scolaires sont observées. Et cela dès la petite enfance.
L'objectif est de mettre en place une nouvelle offre éducative qui propose aux enfants un parcours scolaire qualifiant, garantissant les apprentissages et la citoyenneté, tout en renforçant les parents dans leur rôle. Dans ce cadre, la refondation de la cité scolaire Lurçat-Mounier est essentielle. Il s'agit d'une part de redonner au collège toute sa visibilité sur la place de l'Europe en abattant la barre d'immeubles qui l'isole, et d'autre part de restructurer et redimensionner le bâtiment existant. Afin de créer des passerelles entre les différents niveaux, il est question d'y accueillir le 3e cycle du primaire (CM1-CM2) et assurer ainsi une continuité vers le collège. Quant au lycée, sa carte des formations doit être adaptée pour qu'il soit en mesure d'assurer pour les élèves du quartier un suivi dans leur cursus scolaire.

Grégoire Barrère, vainqueur de l'Open 2016.
MARC BUFFENOIR

Le futur du tennis à l'ATC

Qui pour succéder à Grégoire Barrère, vainqueur l'an passé de Jonathan Eysseric ? Réponse le 30 avril, jour de la finale du 18e Open de tennis Galerie Espace Anjou. Ce tournoi "Future" réunit sur la terre battue de l'ATC des joueurs professionnels en devenir dont les têtes de série évoluent aux alentours de la 200e place mondiale. Outre un titre sur le circuit international, les participants peuvent aussi glaner de précieux points ATP leur ouvrant les portes des qualifications d'un tournoi comme Roland-Garros. Entrée gratuite jusqu'au jeudi 27 avril inclus (qualifications et premiers tours), 5 euros à partir du 28 avril (quarts de finale et finale du double). Demi-finales du simple le samedi 29 à partir de 14 h, et finale le 30 à 15 h. ■
ATC, 2, rue du Colombier.
www.openespaceanjou49.com

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Patrick Gannon
ambassadeur Run Eco Team

Qu'est-ce que la Run Eco Team ?
C'est une association créée par Nicolas Lemonnier, ostéopathe du sport à Nantes. Il y a un an, ce jeune papa s'est senti investi d'une responsabilité environnementale. Comme il aime courir, il a eu l'idée de créer le concept d'une course, un déchet. L'idée est de récupérer les déchets que l'on trouve en courant pour les recycler ou les jeter.

Comment l'antenne angevine a-t-elle vu le jour ?
Ce concept est devenu un vrai mouvement grâce à Facebook. L'initiative a été repérée par Mark Zuckerberg, le fondateur du réseau social, et une équipe a réalisé un reportage à Nantes, diffusé en décembre 2016. Aujourd'hui, la page Facebook compte 18 000 followers, dont des Angevins. Avec Mario Fournier, nous avons décidé de lancer le concept à Angers. Nous organisons une course tous les deux mois depuis janvier.

Comment se passent ces courses ?
Nous fonctionnons par équipes pour couvrir plusieurs lieux dans le centre-ville, au parc Balzac et à l'étang Saint-Nicolas. Les coureurs n'ont pas besoin d'avoir un niveau particulier et nous fournissons les gants et les sacs. C'est ouvert aux familles, aux enfants, aux marcheurs et même aux cyclistes ! L'idée est avant tout de sensibiliser au tri et à la réduction des emballages, toujours dans une ambiance conviviale. ■

Calendrier des événements ville par ville sur la page Facebook "Run Eco Team".

L'actualité des travaux sur mobiles

Elle s'appelle "Angers info travaux" et est à télécharger gratuitement sur les plateformes IOS (Apple) et Google Play (Android). La Ville vient de lancer une application mobile sur smartphones et tablettes pour renseigner les Angevins sur les travaux en cours ou à venir dans la ville. Le principe est simple : en rentrant une adresse, il est possible de recevoir par notification l'actualité des chantiers à proximité : leur emplacement, leur nature, leur durée et leur impact sur la circulation et le stationnement. En complément, une localisation des parkings et leur taux de remplissage en direct sont également intégrés. Cette technologie de proximité vient compléter le dispositif d'accompagnement existant qui permet de s'inscrire sur le site de la Ville www.angers.fr/infotravaux pour recevoir une newsletter et de se connecter sur le compte twitter @Angers_Travaux.

En mai, Angers fête l'Europe

Pour sa 9e édition, "Angers fête l'Europe" met à l'honneur l'Italie, et tout particulièrement la ville de Pise dont le jumelage avec Angers fête cette année ses 35 ans. Illustrations avec la projection du film "On l'appelle Jeeg Robot" aux 400 coups le 4 mai (20 h 30) ; une soirée dégustation en musique (pâtes, vins et bière brassée entre les deux villes) au château le 5 mai (18 h 30) ; l'exposition photo de Jean-Christophe Béchet à la tour Saint-Aubin du 2 au 9 mai ; le café culture du 20 mai à la bourse du travail (15 h) ; ou encore le concert du Chœur d'hommes d'Anjou (20 mai, chapelle des Ursules, 20 h 30) et la parenthèse musicale des élèves du conservatoire (31 mai, kiosque du Mail, 17 h). Parmi les autres temps forts célébrant l'Europe : un focus sur la Lituanie avec l'exposition de l'artiste Lavisvyde Salciute (du 15 au 29 mai à la chapelle Saint-Lazare) et un workshop à la CCI le 15 mai. À retenir également, des jeux (10 mai, au "J, Angers connectée jeunesse"), un flash-mob (10 mai, rue Lenepveu), un récital littéraire participatif sur la beauté (30 mai, salons Curnonsky), et une initiation aux langues européennes rares (hongrois, russe, suédois, néerlandais, polonais, lituanien, esperanto) les 16 et 17 mai à l'institut municipal. ■

Programme complet sur www.angers.fr/angersfeteleurope

VILLE D'ANGERS / COMMUNICATION ET RELATIONS INTERNES

Les ambassadeurs Lennart (Osnabrück), Lucy (Wigan) et Martina (Pise).

22 400 panneaux solaires de ce type seront installés sur un site de 13 hectares. Côté Authion, des merlons en pente douce diminueront l'impact visuel.

Une ferme solaire aux Ponts-de-Cé

Située à proximité du pont de Sorges, sur le site d'une ancienne décharge, la centrale photovoltaïque devrait être mise en service au cours du deuxième semestre de l'année 2018.

C'est une *"très bonne nouvelle pour le territoire"* qu'a dévoilée en mars Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. Le site de la Petite Vicomté, aux Ponts-de-Cé, accueillera prochainement une centrale photovoltaïque, qui produira près de 11 000 MWh par an : l'équivalent des besoins en énergie d'une ville de 8 000 habitants.

Engagé dès 2009, ce projet porté par la communauté urbaine et la Ville des Ponts-de-Cé avec la société d'économie mixte (SEM) Alter Énergies, vient en effet d'être retenu par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette autorité administrative indépendante, chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France, a donné son feu vert pour l'aménagement de la centrale sur un site de 13 hectares, à proximité du pont de Sorges.

Un site autrefois occupé par une ancienne décharge aujourd'hui fermée "*et rendu inutilisable pour plusieurs décennies"*, précise Joël Bigot, maire des Ponts-de-Cé. Inutilisable, excepté pour un projet tel que celui-ci, qui permet à la communauté urbaine de s'inscrire durablement dans les objectifs de transition énergétique inscrits au rang des priorités nationales. Outre la production d'énergie verte, la centrale solaire va en effet contribuer à la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire (3 400 tonnes par an). Elle favorisera également les couloirs écologiques identifiés dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pôle métropolitain Loire Angers. À proximité des itinéraires de la Loire à vélo, ce sera un lieu de sensibilisation du public aux énergies renouvelables, avec aire de pique-nique et panneaux pédagogiques qui mettront en valeur l'histoire du lieu. *"Ce projet ouvre de nouvelles perspectives pour la communauté urbaine en matière de valorisation énergétique"*, se félicite Stéphane Piednoir, vice-président chargé de l'Énergie. ■

Un investissement de 8,7 millions d'euros

La construction de la centrale photovoltaïque représentera un investissement de 8,7 millions d'euros, "*sans argent public*", précise Christophe Béchu. Ce projet sera porté par la SEM Alter Énergies, en partenariat avec un opérateur privé, au sein d'une future société dédiée dont la SEM sera l'actionnaire majoritaire. "Énergie Partagée", qui collecte l'épargne des particuliers et l'investit dans des projets de transition énergétique publics, y sera également associée. Par son intermédiaire, les habitants du territoire pourront soutenir ce projet unique en Maine-et-Loire.

Yorino accompagne les autistes et leur famille

Développeur informatique, Arnaud Drazek a mobilisé ses compétences professionnelles pour aider son neveu, autiste, dans ses apprentissages. *"Je voyais ses parents, professeurs des écoles, fabriquer des outils pédagogiques et y passer beaucoup de temps. J'étais en capacité d'automatiser ce travail et de le rendre plus évolutif."* C'est ainsi qu'est né Yorino voici un an : un site internet offrant l'accès à une librairie d'outils pédagogiques, à un réseau social et à des informations sur l'autisme. *"Tous ceux qui ont travaillé à la création du site étaient bénévoles,* souligne Arnaud Drazek. *Aujourd'hui je cherche des personnes ressources prêtes à s'investir pour la communauté Yorino, afin de continuer à offrir un accès gratuit aux familles."*

Arnaud Drazek.

PHILIPPE NOISETTE

La communauté Yorino représente déjà 800 adhérents. *"Elle pourrait s'agrandir encore car nos outils pédagogiques sont potentiellement utilisables par tous les enfants qui souffrent de dyslexie, de dysorthographie ou encore de dysphasie."* ■

www.yorino.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers Loire Métropole propose un composteur aux personnes disposant d'un jardin de plus de 100 m², moyennant une participation financière de 20 euros. Inscription avant le 12 mai à la mairie du domicile ou au 0 800 41 88 00 (appel gratuit depuis un poste fixe). Retrait du composteur le 31 mai au centre technique Environnement déchets, 13, boulevard de la Chanterie à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Les personnes n'ayant pas de jardin ou d'une surface inférieure à 100 m² peuvent quant à elle bénéficier d'un lombricomposteur. Inscription au 0 800 41 88 00, réunion d'information et retrait du matériel les 27 avril ou 2 mai à 18 h 15.

Nature en fête, du 22 avril au 4 juin

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Aux côtés d'Angers Loire Métropole, une quinzaine de communes du territoire s'associent à l'événement Nature en fête, du 22 avril au 4 juin. Coup d'envoi le 22 avril à Mûrs-Érigné, avec un programme proposant des randonnées, une chasse aux trésors pour les enfants, des balades à dos d'âne et des concerts du trio a capella Garçon S'il vous Plaît.
Pendant plus d'un mois, l'événement Nature en fête permettra de troquer graines et livres (Briollay le 13 mai), de découvrir les plantes (visite botanique du parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou le 14 mai), de s'informer sur le zéro phyto et la gestion différenciée (Les Ponts-de-Cé, du 14 au 20 mai) ou encore de découvrir un marché de produits locaux et artisanaux (Feneu, le 3 juin).
Programme sur www.angersloiremetropole.fr

EN BREF

ÉRIC GROUD, PRÉSIDENT DE VÉGÉPOLYS

Président de la CCI de Maine-et-Loire de 2011 à 2016, Éric Groud a été nommé président de Végépolys par son conseil d'administration. Il succède à Jacques-Antoine Cesbron qui fut président pendant six ans.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA BGE

La Boutique de Gestion Anjou-Mayenne est installée dans de nouveaux locaux, 56, rue Albert-Camus à Trélazé. La BGE propose des rencontres entrepreneuriales, un espace de coworking… 02 41 66 50 07, aidecreationentreprise.fr

HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHÈTERIES

Jusqu'au 31 octobre, les déchèteries d'Angers Loire Métropole sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 18 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h.

FOIRE D'ANGERS

400 exposants seront présents du 20 au 24 avril au parc des expositions dans les secteurs de la maison, des loisirs et du tourisme, du bien-être… Journées thématiques et animations pour toute la famille. De 10 h à 19 h 30, nocturne jusqu'à 22 h le 22 avril, fermeture à 18 h 30 le 24 avril. www.foire-angers.com

GOBELETS RÉUTILISABLES

Angers Loire Métropole propose gratuitement aux associations, collectivités, entreprises et particuliers, des gobelets réutilisables de 25 cl pour les manifestations culturelles, sportives, professionnelles, ou pour des événements familiaux. Infos : 0 800 41 88 00 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe).

Cours Saint-Laud poursuit son développement

Quatuor 1 et 2 seront livrés courant 2019.

THIERRY BONNET

Cours Saint-Laud, ce programme tertiaire qui mixe logements et immobilier d'affaires, attire et plaît. Alors que la Caisse des dépôts et consignations posait en mars la première pierre des bâtiments Quatuor 1 et 2 destinés à l'accueil de sa direction régionale et de sa direction des retraites et solidarités (soit 350 salariés), Harmonie Services Mutualistes confirmait avoir réservé deux étages du bâtiment Quatuor 3. L'entreprise y installera ses services ressources, soit 130 emplois répartis sur 1 600 m² et deux étages. À ce jour, 49 000 m² d'immobilier d'affaires ont trouvé preneur, sur un objectif de 70 000 m². *"Ce quartier moderne, attractif, et qui repose sur la qualité environnementale, la mixité des usages avec à terme un parc de 215 logements et des services de proximité, sera entièrement pourvu d'ici 2020"*, souligne Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. À terme, entre 2 500 et 3 000 emplois sont prévus sur ce nouveau quartier. ■

En mai, plongée dans l'univers du cirque

ROLAND LORENTE

Du 6 au 13 mai, l'école des arts du cirque La Carrière à La Paperie (Saint-Barthélemy-d'Anjou) accueillera les Rencontres régionales des écoles de cirque.
Au programme, des temps d'échanges et de pratiques entre artistes professionnels et élèves, avec un spectacle ouvert au public et gratuit le 6 à 20 h 30. Puis du 9 au 13 mai, place au temps fort cirque "Carrousel" autour de l'univers forain d'autrefois.
Ces cinq jours seront ponctués de spectacles par la Cie 3XRien, de présentations de travaux d'élèves, de créations d'artistes professionnels… Un événement artistique et festif, mis en valeur par une scénographie s'inspirant de l'univers forain de la Belle Époque, sans oublier l'exposition consacrée à l'histoire de l'industrie foraine à Angers. ■
www.artsducirque-lacarriere.fr

INTERVIEW

Sébastien Boudaud

directeur d'Alternatri 49

PHILIPPE NOISETTE

Comment est née Alternatri sur le territoire ?
Concerné depuis toujours par le développement durable et désireux de concilier mes aspirations avec mon activité professionnelle, j'ai voulu réorienter ma carrière dans le champ de l'économie sociale et solidaire. J'ai rencontré alors Alternatri à Laval, une entreprise associative alliant insertion professionnelle et économie circulaire. J'ai créé l'antenne angevine l'an dernier.

Quelles sont les missions d'Alternatri ?
Alternatri accompagne des personnes en difficultés sociales vers un retour à l'emploi, tout en sensibilisant la population au recyclage des déchets. Nos activités sont très diverses. Nous collectons et trions les déchets de bureaux dans tous les types de structures, nous faisons du retrait d'archives lorsqu'elles arrivent à échéance d'obligation de stockage et nous détruisons des documents confidentiels.

Il y a aussi un volet pédagogique à votre activité ?
L'entreprise intervient en effet dans dix-neuf établissements scolaires de la communauté urbaine, dans le cadre d'une expérimentation avec Angers Loire Métropole, pour l'année scolaire 2016-2017. Nous y collectons le papier et sensibilisons également les élèves au tri et au recyclage. ■
www.alternatri.fr

Angers Loire Métropole profite du démarrage des travaux de rénovation du centre de congrès pour réaliser notamment le tronçon de la ligne B entre le boulevard Ayrault et le boulevard Carnot.

Tramway : les travaux de la ligne B commenceront en 2018

Les travaux de la construction de la ligne B du tramway commenceront l'an prochain sur les secteurs Ayrault-Carnot et Bessonneau-Foch. Cette portion sera achevée fin 2019, tout comme le nouveau pont sur la Maine.

En février 2016, les conseillers communautaires optaient à une très large majorité pour un report des travaux de construction de la ligne B du tramway, avec une date butoir : au plus tard en 2019, pour une mise en service commerciale en 2022. Un délai nécessaire afin de ne pas faire peser le financement de cet équipement structurant sur l'impôt.

En cohérence avec ce calendrier, Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole, a annoncé le démarrage des travaux de la seconde ligne dès 2018. Ils concerneront les tronçons : boulevard Ayrault-boulevard Carnot (de la station Saint-Serge-Université au centre de congrès) ; boulevard Bessonneau-boulevard Foch (de la station centre de congrès à Foch-Maison Bleue).

"La bonne santé financière d'Angers Loire Métropole nous permet de lisser une partie des dépenses liées au projet de tramway, explique Christophe Béchu. *Nous profitons des travaux de rénovation du centre de congrès pour démarrer le chantier du tramway sur ce secteur et les boulevards centraux, avec l'assurance de ne plus y revenir ensuite."*

Trois lignes en 2022

Du boulevard Ayrault au boulevard Foch c'est ainsi près de 1,1 km de ligne qui sera terminé fin 2019. Ce qui signifie que dès la fin de l'année 2020, il sera possible d'emprunter la ligne A (Avrillé - La Roseraie) pour rejoindre le centre de congrès ou l'hôtel de ville. *"L'exploitation de cette partie de la ligne B permettra en outre de faciliter le déroulement de la suite des travaux sur d'autres secteurs"*, ajoute Christophe Béchu.

C'est également à l'été 2019 que sera achevé le nouveau pont sur la Maine dont la construction débutera cet été, en lien avec le projet Cœur de Maine. Cet ouvrage de 130 mètres, dédié au tramway, aux piétons et aux cyclistes, reliera les places Molière et La Rochefoucauld.

Puis à la fin de l'année 2022, la mise en service de la nouvelle ligne permettra l'exploitation de trois lignes commerciales : l'actuelle A, d'Avrillé à la Roseraie ; la B, de Beille-Beille à Monplaisir ; la C, de Belle-Beille à la Roseraie *(voir ci-contre)*.

Elle s'accompagnera en outre d'une refonte du réseau des bus, et de l'ouverture de nouveaux parkings relais, pour offrir aux habitants de la communauté urbaine un réseau de transports en commun performant, qui maillera tout le territoire. ■

RICHEZ ASSOCIÉS

Entre Monplaisir et Belle-Beille, le tramway empruntera en 2022 le boulevard Ayrault puis la place Molière, avant de franchir le nouveau pont sur la Maine.

EN CHIFFRES

130 mètres C'est la longueur du nouveau pont sur la Maine, dont la construction va débuter cet été. Angers Loire Métropole a lancé un appel à contribution pour trouver le nom de cet ouvrage. Les idées et suggestions peuvent être déposées jusqu'au 15 juin au siège de la communauté urbaine, 83, rue du Mail à Angers, ou sur le site internet du tramway : tramway.angersloiremetropole.fr.

50 millions d'euros
Avant la fin du mandat, Angers Loire Métropole aura investi 50 millions d'euros pour la ligne B du tramway : acquisitions foncières, études, pont sur la Maine, tronçons bd Ayrault-bd Carnot / bd Bessonneau-bd Foch.

10 km De Belle-Beille à Monplaisir, la ligne B sera longue de près de 10 km. Elle comptera 19 stations et desservira potentiellement 50 000 habitants et notamment : le campus universitaire, la Technopole, les quartiers Belle-Beille, Grand-Pigeon et Monplaisir, l'hôtel de ville, le théâtre Le Quai, le centre de congrès…

TROIS LIGNES EN 2022

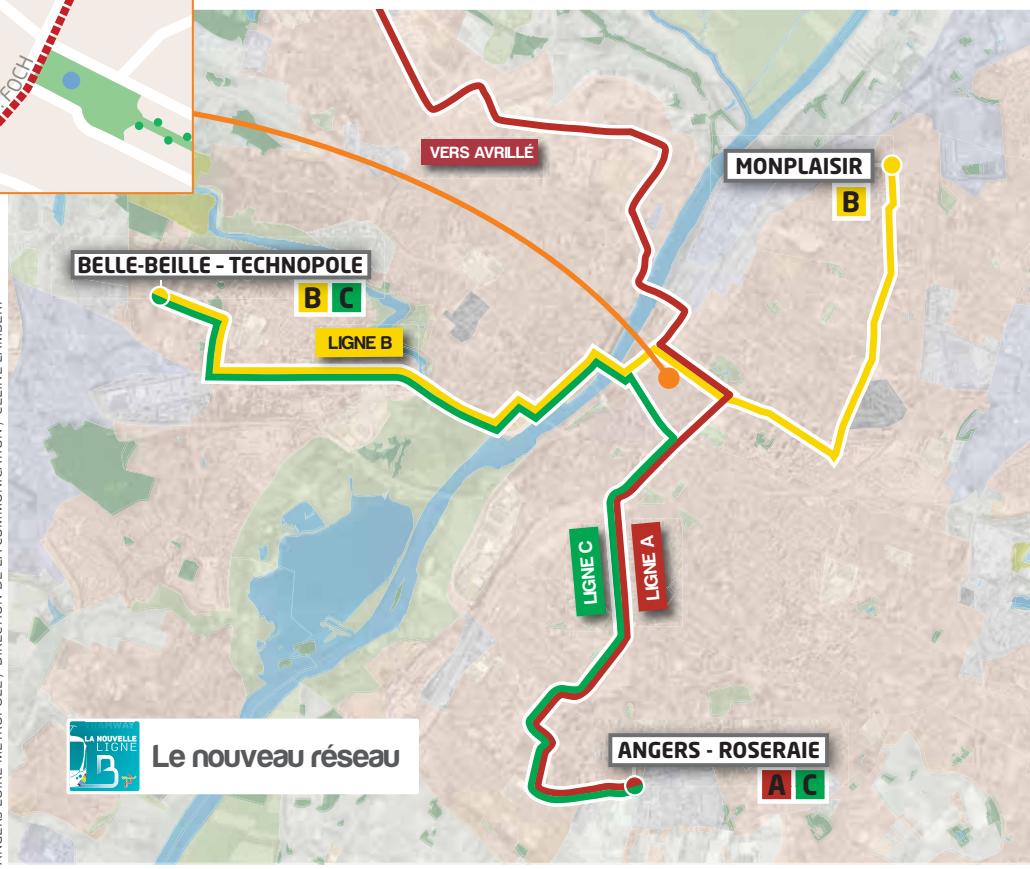

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE / DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CÉLINE LAMBERT

LE PLANNING DES TRAVAUX

Février 2017 : démarrage des travaux dans le secteur Arts et métiers

Mars 2017 : démarrage des travaux devant le centre de congrès et place Molière

Été 2017 : démarrage des travaux du pont sur la Maine

2018 : démarrage des travaux de la ligne B

2019 : livraison du pont et des tronçons Ayrault-Carnot, Bessonneau-Foch

2020 à 2022 : suite des travaux de la ligne B

2022 : mise en service du nouveau réseau de transport en commun

Un Projet agricole pour le territoire

Pression urbaine, transmission des entreprises, développement économique, environnement : le Projet agricole doit répondre aux enjeux auxquels est confrontée l'agriculture locale à l'horizon 2021.

Près de 340 exploitations, 27 000 hectares de surface en usage agricole, 4 000 emplois sans compter les emplois induits… Qu'il soit question de développement économique, d'aménagement, d'environnement ou de cadre de vie, l'agriculture est une composante essentielle du territoire. Elle est aujourd'hui au cœur de la réflexion menée en collaboration par Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire sur le futur Projet agricole. De quoi s'agit-il ? *"D'une feuille de route jusqu'en 2021, autour des enjeux auxquels fait face l'agriculture dans notre environnement périurbain : le renouvellement des chefs d'entreprise et la transmission des exploitations, la préservation des terres agricoles ou encore la formation des jeunes générations par exemple"*, énumère Jean-Louis Demois, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des Territoires ruraux.

Rapprocher production et consommation

Foncier, renouvellement des actifs, développement économique, compréhension des enjeux et environnement : cinq axes principaux ont été retenus. Ils font l'objet d'une réflexion à laquelle sont associés les acteurs du monde agricole et leurs représentants, des maires et vice-présidents d'Angers Loire Métropole, mais aussi l'enseignement supérieur angevin, des scientifiques et chercheurs du territoire. *"Si un premier Projet agricole avait déjà été mis en œuvre par le passé à l'échelle du Pôle métropolitain, c'est la première fois que le monde de la recherche est associé à une telle démarche,* souligne Jean-Louis Demois. *Or, il est très important de faire se croiser l'enseignement, la recherche et les pratiques agricoles."*

C'était d'ailleurs l'objet d'un des ateliers organisés début mars à la Chambre d'agriculture, au cours d'une journée de travail à laquelle étaient invités l'ensemble des partenaires du projet. À partir d'exemples concrets, comme #MeignanneTech, territoire d'expérimentation du numérique en milieu rural, les participants se sont interrogés sur les moyens à mobiliser pour faciliter cette coopération.

Il a également été question du Projet alimentaire territorial (PAT) qui découlera du Projet agricole. Objectif : rapprocher production agricole et consommation, à partir d'un état des lieux de l'existant et du besoin alimentaire exprimé. *"Les habitants du territoire seront associés à la construction de ce projet alimentaire qui concerne chacun d'entre nous"*, précise le vice-président. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

PHILIPPE NOISETTE

Sur le territoire cohabitent maraîchage, horticulture, élevage, viticulture...

Une enquête sur notre vision de l'agriculture

Quelle image avons-nous de la campagne et de l'agriculture locale ? Quelles sont nos habitudes alimentaires et quels circuits de distribution sont privilégiés pour les achats ? Quelle est notre vision du poids de l'agriculture dans l'économie ?
Ces questions et bien d'autres font l'objet d'une enquête, menée pour Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire par des étudiants de l'École supérieure d'agricultures (Ésa) et de l'Université catholique de l'Ouest (UCO). L'analyse des réponses va permettre d'enrichir le Projet agricole en cours d'élaboration, dans ses différents aspects : cadre de vie, usage de l'espace, consommation…
Depuis le mois de novembre, près de 500 personnes se sont déjà pliées à cet exercice. Leurs réponses permettent d'esquisser une première représentation du monde agricole. On y apprend par exemple que les personnes interrogées ont d'une façon générale une vision moderne de l'agriculture dans la région angevine. De même, l'agriculture est considérée comme importante pour l'économie locale. Les habitants d'Angers en particulier mettent en avant la capacité du secteur agricole à créer des emplois directs et faire vivre le territoire. Tandis qu'en première et deuxième couronnes angevines, c'est d'abord la vitalité du territoire entretenu par le monde agricole qui est soulignée.
Si les premiers résultats de cette enquête sont riches d'enseignements, ils méritent toutefois d'être affinés en prenant davantage en compte la diversité de la population du territoire (lieu de résidence, âge, niveau d'études, sexe…). Dix minutes suffisent pour répondre aux questions. Les données recueillies restent anonymes et strictement confidentielles. ■
www.angersloiremetropole.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Terres et Terroirs, aux Ponts-de-Cé, un magasin de producteurs locaux.

Le bœuf des basses vallées, 100 % local

PHILIPPE NOISETTE

David Gélineau, à Cantenay-Epinard.

On le trouve dans certaines moyennes et grandes surfaces du territoire, au rayon boucherie et libre-service des enseignes partenaires. Mais aussi depuis l'an dernier au menu des repas préparés par le CCAS de la Ville d'Angers et l'Éparc pour les cantines scolaires notamment. 100 % local, élevé selon des méthodes traditionnelles, le Bœuf des Vallées Angevines par l'Éleveur et l'Oiseau, est produit par neuf éleveurs des basses vallées angevines, réunis dans l'association Éleveurs des Vallées Angevines (EVA).
Créée en 1999, cette association a toujours pour objectifs de *"promouvoir l'agriculture péri-urbaine et de soutenir le maintien des exploitations agricoles dans les basses vallées"*, résume son président, David Gélineau, éleveur à Cantenay-Épinard. Mais aussi, au cœur de cet écosystème remarquable, de participer à la protection de la biodiversité.
Pour cela, les adhérents s'engagent à respecter un cahier des charges très strict. Les bovins de races à viande, limousines et charolaises, doivent bien sûr pâturer dans les basses vallées angevines et sont essentiellement nourris à l'herbe. Les prairies doivent être entretenues pour favoriser la nidification des oiseaux : l'emblématique râle des genêts, mais aussi les oies sauvages, les cigognes, les barges à queue noire… *"Nous n'utilisons ni produit phytosanitaire, ni fertilisant et devons également respecter des dates précises pour la fauche."*
En 2016, 117 bovins ont été vendus sous la marque le Bœuf des Vallées Angevines. Une plus-value pour les éleveurs et une démarche qui contribue à mettre en valeur leurs savoir-faire. ■
leleveuretloiseau.wixsite.com/boeuf49

Les espaces naturels et agricoles occupent **80 %** du territoire de la communauté urbaine. La surface agricole utile représente 27 000 hectares, soit près de 50 %. Sur ce territoire cohabitent maraîchage, horticulture, polyculture, élevage, arboriculture, semence et viticulture.

Le territoire compte **343** exploitations agricoles, soit 4,7 % des entreprises agricoles du Maine-et-Loire. En nombre d'entreprises, Longuenée-en-Anjou et Saint-Clément-de-la-Place sont en tête, suivies de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Savennières.

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de **50 ans** (47 ans à l'échelle du département). D'ici sept ans, la moitié des entreprises sera concernée par le départ en retraite d'un chef d'exploitation.

L'emploi agricole représente **1 400** équivalents temps plein (ETP) et 4 700 ETP induits sur le territoire, soit 4 000 emplois et 13 % des ETP agricoles du Maine-et-Loire.

JA 49 / ARCHIVES

Les agriculteurs attendent le public le 29 avril.

Les jeunes agriculteurs au jardin du Mail

"Agriculteur mais pas seulement" : c'est le thème que les Jeunes Agriculteurs de Maine-et-Loire (JA 49) ont choisi pour l'édition 2017 de "Au Pré d'Angers", le samedi 29 avril au jardin du Mail à Angers. Objectif : montrer que les agriculteurs sont des acteurs à part entière du territoire.

Les informations et animations proposées au grand public seront autant d'occasions d'échanger sur les réalités du métier, les filières animales ou végétales, les innovations mises en œuvre en agriculture, mais aussi de mettre en valeur la diversité des productions locales.

Au programme, présentation et dégustation de produits du Maine-et-Loire, démonstrations de cuisine, de techniques et de matériels, mini-ferme, jeux pour les enfants…

De 10 h à 19 h. Gratuit.

3 QUESTIONS À…

Jean-Louis Demois

vice-président chargé des Territoires ruraux et des rivières

PHILIPPE NOISETTE

Quels sont les objectifs du Projet agricole ?

Construit avec la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, ce projet qui sera adopté cet été proposera des actions pour répondre aux problématiques auxquelles est confrontée notre agriculture. Qu'il s'agisse d'emploi, de préservation des espaces naturels et agricoles ou encore d'alimentation, ces questions concernent une multitude d'acteurs : les professionnels, leurs représentants à la Chambre d'agriculture, la communauté scientifique, le milieu associatif, le grand public… Le Projet agricole permet d'ouvrir la réflexion sur l'ensemble de ces sujets avec toute la communauté et sera décliné dans un programme d'actions. Dans un second temps, il débouchera sur un projet alimentaire territorial ou PAT.

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, le PAT doit permettre de rapprocher la production et la consommation, de renforcer les liens entre l'agriculture et les consommateurs que nous sommes. Donc de soutenir la structuration et la consolidation des filières, de développer la consommation de produits locaux et de valoriser nos terroirs. Avec une première étape qui passe par l'enquête menée par les étudiants de l'Ésa et de l'UCO à laquelle j'invite chacun à participer.

Comment la communauté urbaine peut-elle agir sur ces questions ?

Nous pouvons donner les bonnes impulsions en faisant se rencontrer différents acteurs comme l'a fait la Ville d'Angers par exemple en mettant en relation l'Éparc et l'association Éleveurs des Vallées Angevines. Un type de partenariat essentiel pour favoriser le développement des filières locales et valoriser nos atouts. Dans ce domaine, clairement, le local donne du sens. ■

THIERRY BONNET

Le Collectif santé s'est réuni fin mars pour peaufiner le lancement des animations.

Hauts-de-Saint-Aubin

Trois parcours sport, santé et bien-être pour découvrir le quartier

Suggérée par les habitants eux-mêmes, la création de parcours pour se maintenir en forme a fait l'unanimité au sein du Collectif santé, qui rassemble des professionnels de santé, des représentants du relais-mairie, de la maison de quartier, de la Régie de quartier, des associations et des habitants. *"Dans un quartier en pleine métamorphose, c'est une excellente façon de se l'approprier,* affirme Nathalie Baron, infirmière en santé publique, qui pilote le collectif avec Yoann Hendryckx, développeur territorial. *Lorsque l'on connaît bien un endroit, cela incite à sortir pour marcher ou courir. Être bien dans son quartier favorise une bonne santé."*

Avec une étudiante, les habitants membres du Collectif ont répertorié les équipements sportifs, les parcs, les jardins, les structures de santé, les lieux de loisirs, de culture et du patrimoine architectural. Puis ils ont déambulé dans le quartier et défini trois boucles de 4, 5 et 10 km.

Depuis sa sortie au printemps dernier, le dépliant, avec d'un côté le plan et de l'autre les adresses, a été diffusé à 3 000 exemplaires. Une réactualisation est à l'étude.

Deuxième étape cette année : des activités sportives (remise en forme, vélo, marche…) pour tous les âges seront proposées autour des parcours, d'avril à juillet et de septembre à début novembre. Elles seront animées par les associations Siel Bleu, Sports pour tous, AO2 Sports. Le programme sera diffusé dans les structures partenaires du Collectif. ■

Relais Mairie, 1, rue du Général-Lizé : 02 41 35 10 59.
Maison de santé, 9, rue Amélie-Cambell : 02 41 34 74 24.

EN BREF

Lac-de-Maine

GRAINOTHÈQUE

Dans le cadre de l'installation de la grainothèque permettant dépôts et échanges de graines entre habitants, la bibliothèque propose un atelier de fabrication de bombes à graines, le mercredi 19 avril à 15 h 30. Et le samedi 22 avril, à 10 h 30, création de cartes postales à faire germer. Réservation au 02 41 48 05 43 (à partir de 7 ans).

Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais

ROLLER TOUR

13e édition de la randonnée en roller des Banchais. Rendez-vous à partir de 13 h 30 sur le parking du Super U. Départ du parcours débutants à 14 h et 15 h 30 pour les initiés. Prêt de matériel gratuit possible. www.banchais.fr

Roseraie

FÊTE DU JEU

La Ludothèque angevine propose une journée autour du jeu le 13 mai, de 11 h à 18 h, sur l'esplanade du centre Jean-Vilar : circuit voiture, jeux de société, en bois, traditionnels… Gratuit.

Monplaisir

CINÉ-CLUB

Projection d'un film suivie d'un débat, en partenariat avec le festival Cinémas d'Afrique. Mercredi 3 mai, 19 h 30, maison pour tous. Entrée libre. mpt-monplaisir.fr

Hauts-de-Saint-Aubin

EXPOSITION

Un autre regard sur les mauvaises herbes qui n'ont de mauvaise que leur réputation. Par la maison de l'environnement de la Ville. Jusqu'au 29 avril, bibliothèque Nelson-Mandela.

Belle-Beille

Bonne pêche à l'étang Saint-Nicolas

Le 1er mai, c'est l'ouverture de la pêche aux carnassiers. L'occasion pour les pêcheurs de l'étang Saint-Nicolas de préparer cannes, appâts et hameçons, mais aussi d'appliquer un nouveau règlement. La démarche a été entreprise par la Ville en 2015, en concertation étroite avec la fédération et les associations. Objectif : remettre au goût du jour la règlementation dont le dernier arrêté remontait à 1977. Depuis 2016, il n'est plus possible de pêcher en amont du site après les passerelles – en contrebas de la faculté de sciences – et à l'entrée de la rue Saint-Jacques car ces zones sont destinées à la reproduction des poissons. Partout ailleurs, soit sur les deux tiers de l'étang, la pratique est autorisée dans le respect des espèces et des ressources aquatiques. Ainsi, à la demande des pêcheurs, la pratique du "no kill" est appliquée aux brochets, sandres et black-bass qui doivent impérativement être remis vivants à l'eau après prélèvement. À noter enfin que l'information du public va être renforcée au moyen d'une signalétique pédagogique et que des contrôles de cartes de pêche pourront être effectués par la police municipale. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les float-tubes sont les seules embarcations à être autorisées à naviguer sur l'étang.

Monplaisir, Belle-Beille

Des nouvelles permanences emploi

THIERRY BONNET

Hélène Billot-Lichou entourée de Sophie Lebeaupin et Faten Sfaïhi.

Hélène Billot-Lichou vient de prendre ses fonctions de facilitatrice emploi à Monplaisir et Belle-Beille. Après les secteurs Savary et Bédier-Morellerie-Beauval depuis dix-huit mois, l'expérimentation d'Aldev, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, se poursuit. Objectif : proposer aux habitants un accompagnement personnalisé et de proximité dans leur recherche d'emploi. *"Un réel besoin qui remonte du terrain,* expliquent Faten Sfaïhi et Sophie Lebeaupin, respectivement adjointes des quartiers Monplaisir et Belle-Beille. *L'idée n'est pas d'ajouter un interlocuteur mais d'offrir une nouvelle approche du parcours de la personne, de ses freins à l'emploi."* Accueil, orientation vers les partenaires (Pôle emploi, Mission locale, maison de quartier et associations), études des offres d'emploi et de formation, CV et lettre de motivation sont proposés. ■

Contact : 06 69 12 17 65.

Permanences au relais-mairie Monplaisir le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

À Belle-Beille (à partir du 24 avril), Tour Gaubert n°7, le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h.

Doutre

L'Asie dans l'objectif de Thérèse Bodet

Il va bientôt falloir ajouter des pages au passeport de Thérèse Bodet. Son goût des voyages et particulièrement de l'Asie l'a déjà envoyée dans des contrées telles que l'Himalaya, le Tibet, le Bhoutan, la Birmanie ou encore la province du Guizhou en Chine. D'abord pour randonner puis désormais avec l'appareil photo en bandoulière. *"Ce que j'aime par-dessus tout est le contact avec les populations locales,* explique cette ancienne éducatrice spécialisée aujourd'hui retraitée. *J'ai trouvé en Asie une chaleur dans l'accueil et des traditions ancestrales préservées."* De ces périples sont nées des expositions photos dont la dernière en date, consacrée aux jours de fête, sera visible du 15 au 26 avril à l'hôtel des Pénitentes. *"Je ne suis pas une grande bavarde et la photo est pour moi un bon mode d'expression pour décrire une ambiance, une émotion."* Deux cents clichés alternant galerie de portraits et paysages seront à découvrir le long d'un parcours présentant dix événements, des célébrations religieuses aux cérémonies chamaniques, en passant par des rassemblements de nomades ou des fêtes villageoises. L'occasion de découvrir des cultures, des visages, des costumes et parures incroyables. Un festival de couleurs. Une invitation au voyage. ■

THIERRY BONNET

Thérèse Bodet expose ses photos d'Asie à l'hôtel des Pénitentes.

Exposition "Asie, jours de fêtes", du 15 au 26 avril, à l'hôtel des Pénitentes. Entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h, en présence de l'artiste.

Doutre

Des animations proposées aux seniors du quartier

THIERRY BONNET

Diaporama autour du Sénégal à la bibliothèque Saint-Nicolas.

Tout part d'une enquête réalisée dans le quartier auprès des seniors. Parmi les données collectées ressort un fort déficit d'information sur les activités de proximité. Pour y remédier, un collectif composé d'habitants, de la bibliothèque Saint-Nicolas, de la maison de quartier l'Archipel et de la résidence autonomie du CCAS Grégoire-Bordillon édite un programme trimestriel d'animations et de rencontres conviviales. Objectif, faciliter et maintenir la vie sociale des habitants grâce à des propositions variées: loto, repas et soirées festives, jeux de société, lectures. Et leur donner l'occasion de découvrir plus largement les trois structures partenaires de l'opération. Une vingtaine d'habitants se mobilisent en donnant de leur temps pour accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements, partager une passion ou encore animer des initiations à l'utilisation des tablettes et des ordinateurs le mercredi matin à la résidence Bordillon. Les personnes du quartier intéressées pour rejoindre ces initiatives et agir sur les relations de proximité sont les bienvenues (contact: Peggy Latour, 02 41 23 13 31). ■

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Des travaux de voirie pour mieux circuler

Il n'y avait plus une chaise libre au Trois-Mâts, le mardi 21 mars, pour la réunion publique de Christophe Béchu, en clôture de sa journée passée dans le quartier. L'occasion pour le maire de présenter les actions de la municipalité réalisées et à venir, avec en premier lieu les interventions de voirie. Dix rues ont été concernées en 2016 alors que treize autres sont au programme pour l'année en cours. Une préoccupation centrale pour les 250 habitants présents dans la salle, comme en attestent les nombreuses questions posées sur la circulation et surtout la vitesse observée dans certains secteurs. Le maire a aussi évoqué la pose de caméras de vidéoprotection dans les périmètres de la place des Justices et du stade Raymond-Kopa, la sécurisation à venir du carrefour Millot-Coubertin, la poursuite du chantier de réseaux de la rue Saumuroise qui sera rouverte en septembre, l'implantation d'un city-stade rue des Mortiers fin avril et, événement très attendu des riverains, l'inauguration officielle de la nouvelle place Saint-Léonard qui aura lieu le samedi 22 avril. Au fil de la journée et des rencontres avec les acteurs associatifs et économiques, les habitants, le conseil de quartier ou encore le personnel et les élèves de l'école René-Brossard, le maire s'est également rendu à la Baraterie où 114 logements ont été réhabilités depuis 2015. Avant une halte au square des Longs-Boyaux, cette ancienne cité d'urgence en cours de désenclavement et de réaménagement. Treize des 47 maisons de l'immobilière Podeliha ont déjà été détruites en raison de fissures dues aux affaissements de terrain. Objectif du programme en cours: redonner une image résidentielle au site. ■

THIERRY BONNET

Le maire à la rencontre des habitants du square des Longs-Boyaux, un secteur en pleine restructuration.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
mercredi 26 avril et 24 mai, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

mercredi 10 mai, de 9 h à 12 h. Maison du projet. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
mercredi 26 avril et 24 mai, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

CENTRE-VILLE
Karine Engel
mercredi 19 et 26 avril, 3, 10 et 17 mai, de 10 h à 12 h. Pôle territorial, 5, allée du Haras. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

ROSERAIE
Gilles Latté
mercredi 19 et 26 avril, 3, 10 et 17 mai, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson
samedi 22 avril et 6 mai, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet
samedi 13 mai, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

Laure Halligon
mercredi 19 et 26 avril, 3, 10 et 17 mai, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

samedi 15 et 29 avril, 6 mai, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

MONPLAISIR
Faten Sfaïhi
samedi 29 avril et 13 mai, de 10 à 12 h. Relais-mairie, espace Galliéni. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri
mercredi 19 avril, 3 et 17 mai, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
samedi 22 et 29 avril, 6 mai, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers un samedi par mois, de 8 h 30 à 12 h. Rendez-vous le **13 mai** au Trois-Mâts, dans le quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard.

La prochaine Journée de quartier du maire se déroulera à la Roseraie le jeudi 27 avril.
Réunion publique à 19 h 30, au centre Jean-Vilar, 1 bis, rue Bergson.

PHILIPPE NOISETTE

Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou)

Unique en France, le château à motte a rouvert ses portes

Cette année, la saison du château à motte s'annonce bien remplie. Jusqu'au 8 octobre, le public pourra le redécouvrir à l'occasion de nombreuses animations. "*Nous avons étoffé la programmation, habituellement cantonnée à quelques week-ends estivaux, pour mieux valoriser cette reconstitution de château à motte unique en France*", indique Joël Clatot, adjoint à la Culture de Verrières-en-Anjou. Ainsi, la commune a investi dans un nouveau bâtiment d'accueil et a confié l'animation du site durant toute la saison à une équipe de trois personnes. Au programme, des visites guidées durant les vacances scolaires, du mercredi au dimanche, et tous les week-ends hors vacances scolaires, ainsi que de nombreux rendez-vous pour toute la famille: spectacles nocturnes, cinéma en plein air, fauconnerie, vidéo mapping avec projection et mise en lumière ou encore visites théâtralisées… Et le dimanche 16 avril, rendez-vous pour une chasse aux œufs de 14 h à 19 h.

Parc André-Delibes, 02 41 05 89 31. www.ville-saint-sylvain-anjou.fr

EN BREF

Sur le territoire

VILLES SPORTIVES

Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Verrières-en-Anjou ont obtenu le label "Ville active et sportive", décerné par le ministère de la Jeunesse, de la ville et des sports. Ce label récompense les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive.

Écouflant

COURSE À PIED

Rendez-vous pour les premières Foulées d'Écouflant dans le cadre des Sablières et des basses vallées le 23 juin à partir de 18 h 30 avec le relais des Sablières (deux boucles de 3,4 km) et le challenge des basses vallées (21 km). lesfouleesdecouflant@gmail.com

Les Ponts-de-Cé

L'ART EN CÉ JARDINS

Visites de jardins de particuliers et découvertes artistiques le 25 juin. www.ville-lespontsdece.fr

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Un éco-label pour le lycée du Fresne

Depuis plusieurs années, l'établissement agricole agit pour limiter son impact sur l'environnement et travaille sur la gestion écologique de ses espaces verts. Fin 2016, c'est donc tout naturellement que le lycée a obtenu le label Éco-Jardin qui récompense les bonnes pratiques des espaces verts ouverts au public. Sept critères, incluant le bannissement des produits phytosanitaires, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des visiteurs et usagers du site, sont évalués. Tout au long de cette démarche, les élèves ont pris part à la gestion du lieu afin de les sensibiliser à ce type de démarche écologique.

PHILIPPE NOISETTE

Basses vallées angevines

Dans l'objectif des deux photographes

Lorsque deux passionnés de naturalisme, d'ornithologie et de photographie décident de partager avec le public leur amour pour la faune, la flore et les paysages des basses vallées angevines, cela donne un très beau livre de photos. *"Aucun ouvrage ne traitait de ce site inondable qui régule le débit de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir, alors j'ai proposé à mon ami photographe animalier Louis-Marie Préau de travailler sur ce projet avec moi et nous nous sommes lancés"*, raconte Francis Cauet.
Amis de longue date, Francis Cauet et Louis-Marie Préau ont rassemblé des images amassées aux cours des cinq dernières années, pendant leurs observations patientes de cet écosystème si particulier. Fleurs typiques, comme la fritillaire pintade, ou oiseaux caractéristiques, comme le râle des genêts ou le balbuzard pêcheur, dévoilent leur beauté dans cet ouvrage de 176 pages. *"Avec 6 000 hectares de surface, entre Châteauneuf-sur-Sarthe et Bouchemaine, les basses vallées forment l'un des plus grands territoires inondables, mais restent encore méconnues du grand public, c'est pourquoi nous voulons faire découvrir ces paysages magnifiques, typiquement angevins."*
Pâturages inondés l'hiver, aigrettes prêtes à l'envol, renard à l'affût dans une prairie… Les superbes photos des deux complices reflètent la poésie de la nature et leur amour pour ce site singulier. ■

"Basses vallées angevines, nature discrète et sauvage", 176 pages, 145 photos, 35 euros. www.basses-vallees-angevines.fr

PHILIPPE NOISETTE

Francis Cauet (à gauche) et Louis-Marie Préau.

Les-Ponts-de-Cé

INTERVIEW

Michel Lenoir

président de l'association Fabrik Café

PHILIPPE NOISETTE

Que fait l'association Fabrik Café ?
Le Fabrik Café est avant tout un lieu de convivialité, au sein duquel les participants se transmettent leurs savoirs. Nous faisons de la réparation d'objets, comme des vélos ou des meubles en bois donnés par nos partenaires, dans notre atelier situé à la Ressourcerie des Biscottes. Tous les mercredis après-midi, nous comptons une vingtaine de participants encadrés par une dizaine de bénévoles.

Pourquoi avoir créé ce lieu ?
À l'origine de sa création, il y a cinq associations, Emmaüs, ATD Quart-Monde, la Ressourcerie, le Secours Catholique et les Jardins de Cocagne, suite au constat de la présence de personnes désœuvrées dans la rue. L'idée est donc de leur proposer une occupation et de redonner une dignité à des réfugiés n'ayant pas accès au marché du travail ou aux habitants qui en sont éloignés.

Est-ce que cela fonctionne ?
Nous recevons une grande majorité de migrants, qui sont très demandeurs de ce type d'activités. Ils sont heureux de retrouver une utilité sociale en mobilisant leurs savoir-faire pour réparer des objets qui auraient été jetés. ■

Ressourcerie des Biscottes, 19, avenue du Moulin-Marcille, 02 41 88 85 65. fabrikcafe@yahoo.com

Soulaire-et-Bourg

Le village aux deux églises

Voilà 226 ans que les villages de Soulaire au sud, et de Bourg au nord, ont choisi de s'unir pour ne former qu'une seule commune. Un seul petit kilomètre sépare les deux entités qui comptent chacune un cimetière et une église. *"Mais c'est encore inscrit dans l'esprit des habitants*, note le maire, Jean-François Raimbault. *C'est pour cela d'ailleurs que nous avons choisi d'aménager un lotissement de 42 maisons à Soulaire sur l'axe vers Bourg. Fin 2018, on aura réduit la distance entre les deux villages de 300 ou 400 mètres..."* Au quotidien, toutes les initiatives sont bonnes pour rapprocher les deux bourgs et leurs habitants. Comme la journée citoyenne organisée pour la première fois en octobre dernier. Peinture, nettoyage, petites réparations...: une centaine de personnes ont travaillé aux côtés des élus et du personnel communal. *"Au-delà du travail réalisé, qui a représenté un total de 600 heures, ce fut une matinée enrichissante sur le plan humain"*, souligne le maire. À tel point qu'une seconde édition est déjà programmée le 20 mai et que le maire est devenu un "ambassadeur" de la journée citoyenne. *"À la demande de l'Observatoire national de l'action sociale, je suis intervenu dans de nombreuses villes pour en présenter le principe. D'ailleurs, neuf communes d'Angers Loire Métropole s'y associent le 20 mai."*

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

En octobre, une centaine d'habitants ont participé à la première journée citoyenne.

La carte équestre

Cette commune qui bénéficie de l'environnement privilégié des basses vallées angevines est logiquement tournée vers le monde agricole, et notamment vers les activités équestres. *"Les Écuries Monclin, dont la renommée sur les champs de courses n'est plus à faire, comme les Écuries d'Air Pur qui accueillent de jeunes enfants, ou le centre d'entraînement Guilloux font rayonner la commune bien au-delà du département"*, souligne Jean-François Raimbault. Du côté des projets, outre le lotissement communal, le mandat sera marqué par la réalisation de nouveaux vestiaires et d'une salle de convivialité au stade, la réflexion sur la sécurisation des entrées du bourg et le développement du commerce. Un objectif qui nécessite, pour être viable, l'arrivée de nouveaux habitants dans la commune. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Jean-François Raimbault.

PHILIPPE NOISETTE

Au départ de Soulaire-et-Bourg, les itinéraires de randonnée pédestre permettent de découvrir les basses vallées angevines.

REPÈRES

POPULATION: 1 499 habitants
SITUATION: 12 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR: les itinéraires de randonnées pédestres au cœur des basses vallées angevines
SITE INTERNET: www.soulaireetbourg.mairie49.fr

LE TEMPS EST INCERTAIN...

Mais ils jouent quand même! Installée au haras de la Rousselière à Soulaire-et-Bourg, la compagnie de théâtre a fêté ses dix ans l'été dernier. Cet été, les comédiens reprennent leur tournée des villages avec "Danser à Lughnasa" de Brian Friel. Du 1er juillet au 11 août, la pièce sera jouée dans plus d'une vingtaine de communes de la région Pays de la Loire, dont, sur le territoire: le 3 juillet à Soulaire-et-Bourg, le 5 à Écouflant, le 19 à Feneu, le 29 à Cantenay-Épinard, le 2 août à Saint-Sylvain-d'Anjou, le 9 au Plessis-Macé, le 10 à Briollay et le 11 à Villevêque. www.le-temps-est-incertain.com

L'ANNÉE DE LA ROSE À TERRA BOTANICA

TERRA BOTANICA

Le parc à thème ludique et pédagogique sur le végétal fait le plein de nouveautés pour sa 8e saison et célèbre la rose en Anjou avec plus de 110 variétés, 2000 rosiers et 500 nouveaux plants à découvrir dans la nouvelle roseraie. Autres nouveautés : la métamorphose de l'Ogre végétal et son nouveau spectacle sur les contes et les légendes de l'Anjou, mais aussi Graines d'aventure, un espace de jeu couvert, destiné aux plus jeunes.
Moyennant 5 euros de location pour la journée, le visiteur peut également désormais s'équiper d'un terminal numérique pour réaliser des défis, résoudre des énigmes et découvrir autrement les mystères du monde végétal. Sans oublier les nouveaux spectacles, ateliers, attractions et animations.
Entrée à 10 euros pour les habitants du Maine-et-Loire, jusqu'au 30 avril. www.terrabotanica.fr

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Des projets menés pour et avec les Angevins

En arrivant à la mairie d'Angers, il y a trois ans, nous avons pris des engagements auprès des Angevins. L'un de ces engagements était de développer une vraie politique de proximité dans chacun des quartiers, et d'aller à la rencontre de tous les habitants.

Dans cette logique, des porte-à-porte sont réalisés chaque mois par des élus de la majorité pour informer les Angevins de la réunion publique que tiendra le maire dans leur quartier.
Avant la fin du mandat que vous nous avez confié, l'ensemble des quartiers aura été couvert par la majorité municipale. Ces moments privilégiés nous permettent d'échanger avec vous, de connaître vos préoccupations et d'y répondre de manière concrète.
Ils précèdent les réunions publiques que le maire tient chaque mois à la suite d'une journée entièrement dédiée à l'un des dix quartiers de notre ville.

Le maire consacre également un samedi par mois pour rencontrer chacun d'entre vous personnellement, lors de permanences sans rendez-vous.
Elles rassemblent à chaque fois plus de 50 personnes.

À travers ces permanences, les réunions publiques et les journées de quartier, ce sont plus de 4000 Angevins avec qui Christophe Béchu a directement échangé en 2016.

Cette proximité est le ciment de tous les projets que nous menons et notre politique en matière de voirie en est l'illustration. La qualité de nos rues, avenues, boulevards, places, parkings et trottoirs a été trop longtemps négligée. Cette année, c'est un budget de 12 millions d'euros qui est dédié au Plan Urgence-Voirie et au Plan Places, construits autour de tous les Angevins et de tous les quartiers. Depuis le début du mandat, ce sont 182 rues que nous avons remises en état. La rue du Général-Lizé dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin est concernée par ces travaux, tout comme la rue du Grand-Montrejeau à Deux-Croix-Banchais, en passant par la rue de la Chambre-aux-Deniers au Lac-de-Maine ou encore le carrefour Rameau dans le centre-Ville… pour ne prendre que ces exemples.

Un autre de nos engagements est de réaménager une place par an : c'est le Plan Places. Nous estimons en effet que les places sont un endroit de rencontre, d'échange, d'interaction, un lieu de vie, un point névralgique dans les activités de nos quartiers. Après la place du Lycée en 2016 et l'inauguration en avril 2017 de la place Saint-Léonard, nous allons rénover prochainement la place Jean-XXIII à la Roseraie.

En parallèle, Monplaisir et Belle-Beille font partie des quartiers sélectionnés dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain qui donnera un nouveau visage à ces deux quartiers d'Angers. L'enjeu, c'est d'améliorer la vie quotidienne des Angevins.
Ces transformations sont menées en cohérence avec les besoins des habitants et grâce à votre collaboration quotidienne.

Cette proximité est indispensable pour rendre la vie des Angevins plus agréable et notre ville plus belle.
Elle est à la fois le moteur de notre engagement et le fondement de nos projets futurs.

Vos élu(e)s de la majorité
"Angers pour vous"
Contactez-nous
au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Les choix hasardeux du budget 2017

Le budget 2017 de la ville d'Angers met en évidence une augmentation des recettes de fonctionnement de 3,5 millions d'euros par rapport à l'année dernière. Et pourtant, la majorité demande aux associations et aux Angevin-e-s de faire des sacrifices : baisse de subventions, augmentations de tarifs, diminution de l'offre de services… Ceci parce qu'elle a fait des choix de dépenses accrues dans d'autres domaines : réaménagement de voiries dans le centre-ville, construction d'une dalle en béton au-dessus de la voie des berges, soutien important à Terra Botanica (déjà 4,4 millions d'euros). Elle fragilise notre tissu associatif et les Angevin-e-s les plus modestes pour remplir des objectifs à la priorité relative.
Plus grave encore, avec l'abandon de l'aménagement d'un quartier de la création, de l'économie verte et du numérique sur les berges de la Maine et le report du tramway, Angers évolue sans direction claire, sans projet structurant pour son développement et l'emploi.

Frédéric BÉATSE, Rose-Marie VÉRON, Gilles MAHÉ, Fatimata AMY, Antony TAILLEFAIT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Alain PAGANO, Chadia ARAB, Luc BELOT, Estelle LEMOINE-MAULNY, Laure REVEAU, Vincent DULONG
www.aimerangers.fr

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 1 FI 172

Projet de conservatoire de musique par l'architecte Gustave Tendron, élévation principale, février 1860.

Charles Hetzel (1811-1884).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE, 11 FI 7317.

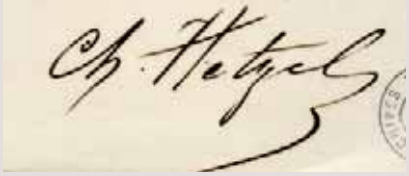

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 271 R 338/29

Signature de Charles Hetzel, 28 octobre 1858.

Municipalité d'Angers.

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 6FI1232

Annonce de l'ouverture des cours du conservatoire. Affiche, 12 août 1857.

Le premier conservatoire

Le conservatoire à rayonnement régional est issu de l'école de musique créée en 1890, élevée au rang de conservatoire national en 1980, mais un premier conservatoire avait déjà existé entre 1857 et 1866.

En 1857, rencontrant les désirs du grand mélomane Eugène Talbot, avocat général, le talentueux professeur de musique Charles Hetzel réussit à capter l'oreille de la municipalité – et une subvention de 3 000 francs, portée à 5 000 francs en 1860 – pour ouvrir un conservatoire. Originaire du Dorat en Limousin, beau-père de l'archiviste de Maine-et-Loire Célestin Port, il ne vit que pour un but : la musique et sa démocratisation. Le conservatoire doit développer les dispositions pour la musique des jeunes gens pauvres, leur enseigner gratuitement un métier, offrir aux musiciens angevins une position stable et avantageuse, être une pépinière d'artistes distingués, nourrir les sociétés musicales locales.

177 élèves s'inscrivent la première année. Dix-sept cours sont proposés. Le chant est prépondérant, mais tous les instruments de musique de chambre sont enseignés. Une méthode de solfège révolutionnaire est employée. Nouveauté en province, des matinées musicales sont données par les professeurs et les élèves. Cependant la question des locaux nuit au développement de l'institution : les cours ont lieu dans la maison particulière de Charles Hetzel. Aucun projet de bâtiment n'aboutit, malgré des plans dressés en 1860 par l'architecte Tendron sur des terrains de l'ancien couvent de la Fidélité, proches de la rue des Arènes.

L'enseignement n'est pas facilité non plus par la gratuité qui favorise la mobilité, ni par les élèves, qui travaillent dans la journée et ne se rendent aux cours du soir qu'à titre de distraction. Et l'entreprise attire critiques et jalousies. À la première difficulté, les couloirs bruissent, des concurrents se dévoilent. Hetzel pense régler la question des locaux en créant sa propre salle de concert et de spectacles, à laquelle il veut adjoindre le conservatoire. La municipalité ne le voit pas d'un bon œil, à cause de la proximité avec le théâtre, alors jugée peu convenable pour les jeunes filles qui fréquentent l'établissement. Les cours sont finalement suspendus en juillet 1866. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

JOURNÉE CITOYENNE
Dimanche 21 mai 2017
Je donne une journée pour ma ville et pour les autres
Des actions dans les quartiers
Inscrivez-vous :
angers.fr/journeecitoyenne
ANGERS VILLE CITOYENNE
Angers
© Photographie : T.Bornet / Graphisme : Direction de la communication et du rayonnement, Ville d'Angers, Angers Loire Métropole / 2017.